



PLAN LOCAL D'URBANISME de ANNET-SUR-MARNE

PLAN DE ZONAGE APRÈS MODIFICATION



VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À LA DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU

CABINET DML
contact@cabinet-dml.fr
www.cabinet-dml.fr



ZONAGE

- UA
- UB
- UBa
- UCa
- UCb
- UCC
- UCd
- UCe
- UDa
- UDb
- UE
- UF
- UXb
- UXc
- UXd
- UXe
- AU
- A
- Ai
- Az
- Azh
- N
- Ns
- Nz
- Nzh

PRESCRIPTIONS PONCTUELLES

- ★ Bâti remarquable

PRESCRIPTIONS SURFACIQUES

- Changements de destination
- Constructions ayant des possibilités d'évolution définies dans le règlement de la zone NZ - Secteur de la base de loisirs
- Constructions ayant des possibilités d'évolution définies dans le règlement de la zone NZ - Secteur de la Violette
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé
- Espaces boisés
- Espaces paysagers à protéger
- Mares et plans d'eau (art. L151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Plantations à réaliser

INFORMATION LINÉAIRE

- Protection des lisières d'un massif boisé de plus de 100ha

PARCELLAIRE

- BÂTI
- PLAN D'EAU
- COURS D'EAU

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

NUMERO	NATURE	EMPRISE	DESTINATAIRE
1	Elargissement de l'accès	515 m ²	Commune
2	Agrandissement du cimetière	3 138 m ²	Commune
Création d'une voie et de réseaux			
5 et 6	Elargissement de la voie	806 m ² et 966 m ²	Commune
7	Passage de réseaux	1 163 m ²	Commune
8	Réalisation d'une nouvelle station d'épuration	70 913 m ²	CCPMF

